

Sous le régime libéral

Année	Diminution
1926..	\$22,000,000
1925..	345,000
1924..	36,000,000
1907..	3,250,000
1904..	750,000
1903..	10,000,000
1900..	750,000

Voyons maintenant le passé des conservateurs sur ce point, depuis la Confédération :

Sous le régime conservateur

Année	Diminution
1871..	\$ 500,000
1882..	1,750,000
1912..	125,000
1914..	25,000,000

En d'autres termes, depuis la Confédération, les conservateurs ont diminué la dette de 27 millions et les libéraux de 75 millions; comparé aux budgets antérieurs, celui-ci est donc excellent.

Si nous le considérons à un autre point de vue, nous constatons que le budget a un caractère national en ce sens que le ministre des Finance (M. Robb) a déclaré que la préférence britannique ne s'appliquera à l'avenir que lorsque les marchandises seront expédiées directement au Canada, lorsqu'elles seront transportées d'une partie à une autre de l'empire sans transbordement, c'est-à-dire lorsqu'elles seront débarquées à n'importe quel port de l'océan, d'un lac ou d'une rivière au Canada. Cela est important pour le progrès du commerce interimpérial et aussi dans l'intérêt de nos ports maritimes de l'Est et de l'Ouest. J'ai ici un livre publié par Watson Griffin. C'est un épitomé du Canada industriel, et mes amis les protectionnistes ne contesteront pas, j'en suis sûr, l'extrait que je vais en citer. Je vais lire un ou deux passages remarquables d'un article intitulé: "Encouragez les ports canadiens." C'est un sujet sérieux pour le Canada à l'heure actuelle, et je crois que les membres de la Chambre, quelles que soient leurs affiliations politiques, comprennent que le peuple canadien doit débattre et résoudre ce problème dans le meilleur esprit possible. Si nous sommes en butte à des griefs d'ordre économique et autres difficultés, faisons de notre mieux comme nation pour les écarter de manière que le Dominion prenne de l'essor. Voici ce que dit cet écrivain:

Une partie considérable du commerce d'importation et d'exportation du Canada passe par les Etats-Unis. Ce n'est pas que le Canada manque de bons ports d'hiver. C'est surtout dû à ce que les chemins de fer de l'Ontario et de Québec étaient reliés aux ports des Etats-Unis avant que ceux des Provinces maritimes le fussent au centre du Canada par l'Intercolonial, et parce que les ports établis depuis longtemps avec de nombreuses lignes de navigation attirent les affaires pour les mêmes raisons que les industries bien assises sur leurs bases dans un vieux pays manufacturier ont l'avantage sur les industries naissantes d'une nouvelle contrée.

Il est autant à désirer que le commerce canadien se fasse par les ports canadiens que les produits de consommation canadienne soient fabriqués dans les manufactures du Canada. Les marchandises qui passent par Montréal et Québec en été devraient prendre la route de Saint-Jean et Halifax en hiver. La commission du Gouvernement qui a été nommée pour étudier le problème des transports devrait donner une attention toute spéciale à celui-ci. Tant que le Canada utilisera les ports américains il ne pourra jouir de son indépendance commerciale.

L'auteur ajoute:

Le meilleur moyen de mettre fin à ces menaces est d'utiliser nos ports en hiver aussi bien qu'en été pour notre commerce avec l'étranger.

Un autre moyen serait de n'appliquer le tarif de faveur du Canada qu'aux marchandises importées directement par les ports canadiens, et demander au gouvernement britannique, au cas où nous donnerions le tarif de faveur aux produits des colonies, de ne l'appliquer qu'aux marchandises exportées directement des ports des colonies en Angleterre.

Plus loin, il dit:

Vu qu'une si grande partie du commerce canadien passe par les ports des Etats-Unis en hiver, l'Angleterre et les Etats-Unis, ont l'impression que le Canada n'a aucun port de l'Atlantique qui ne soit pas emprisonné dans les glaces.

Puis l'auteur nomme les ports des Provinces maritimes, tels que ceux de Louisbourg, Liverpool, Yarmouth, Halifax, Saint-Jean et Saint-Andrews, Je pense que la déclaration contenue dans le budget à cet égard est importante.

M. CAHAN: Mon honorable ami approuve-t-il ce qu'il vient de lire touchant la nécessité de faire notre commerce par les ports canadiens?

M. McINTOSH: Autant que c'est possible, et tout en nous montrant justes à l'égard des autres parties du pays, nous devrions exporter tout notre grain par les ports des Provinces maritimes.

Une autre déclaration sérieuse du budget est celle qui concerne le droit sur les automobiles. Ce sujet avait déjà été discuté à la Chambre et, lorsque l'honorable député de Macleod (M. Coote) a proposé sa résolution en faveur d'un dégrèvement du droit personne ne s'y est opposé par un amendement. Cela nous porterait à croire que comme le Parlement est censé être l'éco du pays, puisqu'il est le mandataire de la nation, je dirai, il avait le droit de prendre l'attitude qu'il a assumée en dégrever le régime des automobiles.

M. STEWART (Leeds): Cette résolution a-t-elle été adoptée?

M. McINTOSH: Oui.

M. STEWART (Leeds): Non pas.

M. McINTOSH: Elle n'a pas été mise aux voix, mais cela équivalait, selon moi, à son adoption.